



MEMOIRE DES SECONDES VEPRES DU
XXI^{EME} DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

ANTIENNE – VI^{EME} TON

Ant. VI. C

S ER- VE ne- quam, * omne dé-bi-tum di-mí-si ti-bi,
quóni- am ro-gásti me: nonne ergo opórtu-it et te mi-se-ré-ri
consérvi tu- i, sic-ut et ego tu- i mi-sértus sum? alle-lú-ia.

Ant. Méchant serviteur, je t'ai remis toute ta dette, parce que tu m'en avais prié ; ne fallait-il donc pas avoir pitié, toi aussi, de ton compagnon, comme j'avais eu pitié de toi ? Alléluia.

VERSET

℣. Dirigátur, Dómine, orátio me-a ;

℣. *Que ma prière s'élève, Seigneur,*

℞. Sicut incénsum in conspéctu tu-o.

℞. *Comme l'encens devant votre face.*

Oraison

Orémus.

Prions.

FAMILIAM tuam, quæsumus, Dómine, contínua pietáte cus-tó-di : † ut a cunctis adversitátibus, te protegén-te, sit lí-bera ; * & in bonis áctibus tuo nómini sit de-vó-ta.

Conservez, Seigneur, vos serviteurs par une assistance continue de votre bonté, afin qu'étant délivrés de toute sorte de maux sous votre protection, ils témoignent par leurs bonnes œuvres un zèle ardent pour la gloire de votre nom.

Per Christum Dóminum nostrum.

Par le Christ notre Seigneur.

℞. Amen.

℞. Amen.

